



Comment je peut régularisé ma situation en france

Par **shyma**, le **21/02/2012** à **16:13**

Bonjour,

voila mon histoire

je suis entré en France le 10/10/2010 avec un visas études, mais je me suis pas inscrit a l'université vus que le délais des inscriptions et terminer, donc je suis resté en France chez et avec mon marie qui résident en France avec une carte de résidence de 10ans ,avant l'expération de mon visas j'ai fait une demande de carte de séjour a l'offi le 07/03/2011 et j'ai pas eu toujours de réponse jus-qu'as ce jour ?

donc qu'es ce que je peut faire dans ma situation vue que je veut pas entré dans mon payés (Algérie) pour faire une demande de regroupement familiale et attendre encore plus de 12mois pour avoir une repense ou plus.

je vie toujours avec mon marie, mon marie vient de créer son entreprise individuèle entrepreneure au temps que peintre en bâtiment ,avant il été a RMI,

merci beaucoup pour votre réponse
cordialement

Par **shyma**, le **25/02/2012** à **19:49**

ya personne qui peut m'aidée ?? un petit effort svp merci

je suis entré en France le 10/10/2010 avec un visas études, mais je me suis pas inscrit a l'université vus que le délais des inscriptions et terminer, donc je suis resté en France chez et avec mon marie qui résident en France avec une carte de résidence de 10ans ,avant l'expération de mon visas j'ai fait une demande de carte de séjour a l'offi le 07/03/2011 et j'ai pas eu toujours de réponse jus-qu'as ce jour ?
mariage célébré en algerie

donc qu'es ce que je peut faire dans ma situation vue que je veut pas entré dans mon payés (Algérie) pour faire une demande de regroupement familiale et attendre encore plus de 12mois pour avoir une repense ou plus.

je vie toujours avec mon marie, mon marie vient de créer son entreprise individuelle entrepreneure au temps que peintre en bâtiment ,avant il été a RMI,

merci beaucoup pour votre réponse
cordialement